

Le fait du jour

Des produits de moins en moins durables

ÉCONOMIE Lave-linge, smartphones, imprimantes... Les associations de consommateurs déplorent l'usure accélérée des appareils, et surtout la difficulté à les réparer

JULIEN ROUSSET
j.rousset@sudouest.fr

Obsolésence programmée : le terme, si rébarbatif soit-il, se banalise. « De plus en plus de gens en connaissent la signification, parce qu'ils ont fait l'expérience de ce phénomène en tant que consommateurs », estime Laetitia Vasseur, co-auteur du livre « Du jetable au durable », paru en janvier (1). Diplômée en sciences politiques, elle est, à 28 ans, déléguée générale de l'association HOP, Halte à l'obsolescence programmée.

1 Qu'est-ce que l'obsolescence programmée ?

Ce procédé est vieux comme la production de masse. Dans son ouvrage, Laetitia Vasseur rappelle que, dès les années 1920, les fabricants de lampes électriques s'entendent pour limiter la durée d'usage des ampoules à mille heures, alors qu'elles pourraient éclairer bien plus longtemps. Autre exemple : les collants, qui filent après quelques utilisations alors que le Nylon, « quand il fut inventé dans les années 1930, était une fibre très robuste, dont la formule chimique fut corrigée pour la rendre plus fragile ».

Et aujourd'hui ? Dans un communiqué intitulé « Trop de produits à durée de vie limitée », publié en 2013, l'association UFC-Que choisir cite quelques biens trop vite périmés : des lave-linge, des écrans plasma ou des smartphones.

En 2015, l'obsolescence programmée est devenue un délit, que la loi définit ainsi : l'ensemble des techniques par lesquelles un fabricant « vise à réduire délibérément la durée de vie d'un produit pour en augmenter le taux de remplacement ». Aucune poursuite à ce jour.

2 Une obsolescence planifiée ? Pas prouvée

Reconnu noir sur blanc par la loi, combattu par des associations, le concept fait pourtant débat, la question centrale et assez insoluble étant : les fabricants œuvrent-ils délibérément à raccourcir la durée de vie d'un produit ? Le Gifam, groupement des fabricants d'électroménager, le nie catégoriquement, parlant de « mythe ».

Laetitia Vasseur reconnaît que le phénomène est difficile à mesurer, en raison du manque de données fiables. « Les industriels n'ont aucune

obligation à communiquer leurs statistiques sur la durée de vie moyenne de leurs produits, sur les taux de panne... C'est l'opacité. Nous militons pour qu'une obligation soit faite d'informer les consommateurs, quand ils achètent un produit, sur sa durée de vie estimée. Cela pourrait d'ailleurs justifier certains niveaux de prix élevés pour des marques misant sur la solidité de leurs articles. On a rendu obligatoire, il y a quelques années, pour chaque produit, l'affichage des consommations en énergie. Au début, il y a eu beaucoup de polémiques. Et, petit à petit, c'est parfaitement entré dans les mœurs... »

3 Réparer certains objets : mission impossible

« Nous n'avons pas démontré, à ce jour, que des pratiques industrielles soient délibérément mises en œuvre pour que des produits tombent en panne après la fin de la garantie légale », note Guilhem Fenieys, chargé de mission à l'UFC-Que choisir. Donc, plutôt que d'obsolescence programmée, nous préférons parler d'obsolescence « organisée » pour désigner ces moyens qui conduisent les con-



sommateurs à racheter un produit prématurément. »

Plusieurs techniques permettent de rendre un objet rapidement obsolète. La plus répandue d'entre elles consiste à en compliquer la réparation. « Nous recevons de nombreuses plaintes de consommateurs à ce sujet », relève Guilhem Fenieys.

Que disent ces plaintes ? Que les pièces détachées sont hors de prix ou indisponibles alors que l'article est récent. Que la défektivité d'une

seule pièce suffit à rendre hors service tout un appareil, par exemple le condensateur pour un écran plasma.

Que, pour les machines à laver, des pièces essentielles sont moulées dans un bloc indémontable. Que, pour les smartphones ou les tablettes, les coques sont fermées avec des vis spéciales, si bien qu'on ne peut changer la batterie - selon plusieurs enquêtes d'opinion, les Français achètent un nouveau téléphone intelligent tous les deux ans en moyenne.

« Le recyclé séduit toutes les couches sociales »



Julien Auzarel est le responsable d'exploitation de l'association Envie.

PESSAC (33) En Gironde, l'association Envie propose de l'électroménager rénové garanti à des prix très compétitifs. Des produits de grandes marques, qui sont réparés par des personnes en insertion

À Pessac, le magasin du réseau national Envie - fondé en 1984 par Emmaüs avec l'aide de Darty, Whirlpool... - ne désemplit jamais. « Nos clients sont de tous milieux sociaux. Certains sont au RSA (revenu de solidarité active) et d'autres viennent en Porsche pour leur résidence secondaire... » observe Julien Auzarel, le responsable d'exploitation. Un succès lié au ras-le-bol des consommateurs face à l'obsolescence programmée de trop nombreux appareils.

Pour Halim, 46 ans, chauffeur de poids lourd et jeune père de famille, « c'est le seul moyen de s'offrir des produits de grandes marques qui vont durer ». Quelques mètres plus loin, Jean-Pierre, 72 ans, chercheur en agronomie, vient rechercher un lave-vaisselle et faire réparer sa table de cuisson. « Ce type de magasins per-

met d'acheter des produits d'électroménager à des prix imbattables et en accord avec nos valeurs », explique-t-il. Car ici, à Pessac, les produits électroménagers proposés sont tous réparés par des personnes éloignées de l'emploi (voir photos ci-dessus). Des chômeurs de longue durée ou au RSA, qui permettent à l'association d'avoir quelques aides des collectivités locales. Au total, ils sont 24, rémunérés 1 000 euros par mois et formés par les neuf salariés permanents. Durant deux ans, afin de devenir technicien électroménager et de retrouver un emploi « durable ». « Nous avons un taux de sortie de 73 % », avance Julien Auzarel.

Leur métier consiste, pour l'essentiel, à remplacer pompes, joints ou roulements défectueux sur lave-linge, lave-vaisselle, frigos... par des pièces

neuves. Depuis 2005, les appareils électriques sont obligatoirement recyclés. La filière est financée en partie par l'écoparticipation du consommateur sur ses achats. Dans le cas présent, ils sont collectés, triés et dépollués au préalable à Saint-Loubès (33) par sa maison mère, Envie 2E Aquitaine (80 salariés, 4 M€ de chiffre d'affaires).

Les marques « coopèrent »

« Avant toute vente, les pièces susceptibles de tomber en panne sont remplacées », précise Julien Auzarel. Car tous les produits sortis de l'atelier sont garantis un an, pièces et main-d'œuvre. Les techniciens d'Envie peuvent même se déplacer chez le particulier dans un rayon de 30 km. Le forfait est de 60 € pour 30 minutes de main-d'œuvre. L'activité n'est pas trop développée afin de ne pas concurren-

cer directement le business des petits réparateurs. Seule difficulté technique, les pièces « esthétiques », non mécaniques, restent encore trop onéreuses à changer. À terme, l'imprimante 3D pourrait être une solution, mais, à ce jour, « le système est loin d'être rentable », déplore-t-il.

En tout cas, les marques jouent de plus en plus le jeu. « Elles nous fournissent même les kits pour reconditionner les cartes électroniques. » La demande des consommateurs est telle désormais que la structure a ouvert un autre magasin à Lormont (33) depuis 2013. En neuf ans, son chiffre d'affaires global est passé de 450 000 à 950 000 euros. Et, au final, tout le monde y gagne, le consommateur, les marques et la planète, qui est mieux protégée... »

Nicolas César



À Pessac (33), l'entreprise Envie emploie des travailleurs en insertion pour réparer et revendre de l'électroménager d'occasion (lire ci-dessous). PHOTOS LAURENT THEILLET/«SUD OUEST»

« Et c'est toujours le même processus : vous allez voir votre vendeur pour lui signaler le problème, et très vite on vous répond que le moins cher, plutôt que de réparer, c'est de racheter un nouvel appareil... », observe Laetitia Vasseur.

Elle évoque d'autres moyens, plus subtils, de donner au consommateur l'impression qu'il faut

changer de produit : la publicité, le design concourent activement à cette « obsolescence culturelle ». « Tout le monde trouve son compte dans cette accélération de la consommation. Cela génère plus de profits pour les fabricants, davantage de TVA pour l'État... » Tout le monde, sauf la planète. Plus de consommation, plus de déchets. « Cha-

que citoyen européen produit environ 14 kilos de déchets d'équipements électriques et électroniques par an. C'est 32 % de plus qu'il y a cinq ans. »

(1) « Dujetable au durable. En finir avec l'obsolescence programmée », de Laetitia Vasseur, Samuel Sauvage, Anne-Sophie Novel, éd. Gallimard.

Bertrand Delanoë rejoint Emmanuel Macron

PRÉSIDENTIELLE

L'ancien maire de Paris, a annoncé hier son ralliement au candidat d'En marche !

Avec le soutien de Bertrand Delanoë, ancien maire PS de Paris, Emmanuel Macron a enregistré hier un nouveau ralliement de poids, qui pourrait en annoncer d'autres, en provenance du PS notamment, où la campagne menée par Benoît Hamon peine à convaincre. « Le candidat qui se rapproche le plus de mes convictions de socialiste, réformiste, Européen, réaliste, c'est Emmanuel Macron », a dit Bertrand Delanoë. L'ancien édile, comme d'autres ténors de son parti, ne se retrouve pas dans le projet « dangereux » de Benoît Hamon, qui ne serait « pas en mesure de produire du progrès social ».

Une « trahison »

Les proches de Benoît Hamon ont sévèrement accueilli le soutien de Bertrand Delanoë, Aurélie Filippetti y voyant ainsi une « trahison » du vote de la primaire. Pour le député des Yvelines, qui peine à trouver une dynamique depuis plusieurs semaines, c'est un coup de poignard de plus alors que le compteur de ralliements tourne à plein chez Emmanuel Macron. Il a ainsi enregistré hier le soutien de l'économiste Jacques Attali et du sénateur PS de Paris, Roger Madec.

En privé, nombreux sont les ministres qui font part de « leurs doutes ». « La question du vote utile est posée », confie un poids lourd du gouvernement, inquiet d'un éventuel second tour opposant Marine Le Pen à François Fillon, donné à ce stade en troisième position derrière Emmanuel Macron dans plusieurs sondages. La rumeur du ralliement du ministre de la Défense, Jean-Yves



Emmanuel Macron sera à Bordeaux aujourd'hui et demain. PHOTO RIC FEFERBERG/AFP

À BORDEAUX

Le candidat d'En marche ! est en visite à Bordeaux aujourd'hui, avec l'organisation d'un meeting à la Médoquine, à Talence. En fin de matinée, il est également annoncé à Bordeaux-Lac, à l'occasion des Olympiades des métiers. Enfin, il sera demain matin à « Sud Ouest » pour un « Face aux lecteurs ».

Le Drian, est plus que jamais dans l'air. Hier, c'est un autre membre du gouvernement, le ministre de l'Économie, Michel Sapin, qui est venu au secours d'Emmanuel Macron après l'avoir souvent égratigné par le passé. Après que le nom de son ancien collègue à Bercy s'est trouvé associé à un possible délit de favoritisme concernant l'organisation d'une soirée à Las Vegas en 2016, évoquée par « Le Canard enchaîné », Michel Sapin a assuré qu'Emmanuel Macron était « totalement hors de cause ». Le parquet national financier a, pour sa part, déclaré attendre « plus d'informations » pour envisager « les suites éventuelles à donner ».

Garantie : deux ans, dit la loi

La garantie légale gratuite a été étendue, par une loi de mars 2016, à deux ans. Concrètement, pendant vingt-quatre mois, et non plus six, comme c'était le cas jusqu'à l'an dernier, c'est au fabricant ou au distributeur de prouver que la panne provient d'un mauvais usage par le client, et non d'un défaut de conception.

TROP PEU D'INFORMATION

Les clients sont-ils bien informés de cette garantie gratuite de deux ans ? L'UFC-Que choisir a mené, deux mois après l'entrée en vigueur de cette extension, l'enquête dans 163 magasins et sur 13 sites de vente en ligne.

« Les résultats sont affligeants. Trop de distributeurs taisent cette nouvelle protection pour promouvoir, à la place, leurs garanties commerciales, souvent payantes, indique l'UFC. Selon notre enquête, seuls 57 % des vendeurs informent leurs clients de cette garantie légale, tandis que la garantie commerciale proposée par l'enseigne est évoquée dans 64 % des cas. Comment s'en étonner, alors que les extensions de garantie payantes sont particulièrement lucratives pour les distributeurs ? »



Tous les produits sont désormais garantis deux ans. PHOTO DOMINIQUE JULLIAN/«SUD OUEST»

Dans la synthèse de cette étude, l'UFC ajoute : « Quand les vendeurs évoquent la garantie légale, l'information laisse souvent à désirer. Quant aux sites de vente en ligne, ils font presque exclusivement (9 sites sur 13) la promotion de la garantie commerciale. »

EN BREF

DÉBAT

BFMTV et CNews organiseront un débat avec les candidats à la présidentielle le mardi 4 avril, entre ceux prévus par TFI et France 2, a indiqué BFMTV hier.

SONDAGE

François Fillon serait largement distancé au premier tour de l'élection présidentielle, derrière Marine Le Pen et Emmanuel Macron qui s'affronteraient au second tour, selon un sondage Ifop-Fiducial publié hier.

TEMPS DE PAROLE

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a estimé hier que le temps de parole et d'antenne de François Fillon était « anormalement élevé » et a demandé aux chaînes de veiller à l'équilibre pour les autres candidats.

VOTE ÉLECTRONIQUE

Deux tests grandeur nature « très insatisfaisants » et des mises en garde de l'Anssi ont conduit à la décision

d'annuler le vote électronique des Français de l'étranger pour les prochaines législatives, a indiqué hier une source proche du dossier au Quai d'Orsay.

DÉPARTEMENTS

Les principaux candidats à l'élection présidentielle ont répondu chacun à leur tour aux interrogations des présidents de Conseil départemental pendant 35 minutes hier, réaffirmant leur attachement aux départements, tout en s'opposant sur plusieurs questions de fond comme leur nombre ou leur financement.

LÉGISLATIVES/UDI

L'alliance électorale conclue entre l'UDI et LR pour les législatives réserve au parti centriste 96 circonscriptions, dans lesquelles environ un tiers des candidats seront des femmes, selon le document de l'accord obtenu hier. L'accord, validé mardi soir par le bureau exécutif de l'UDI, acte aussi 42 primaires avec des candidats LR.